



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3678

Texte de la question

PLAN D'URGENCE POUR L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Yves Goasdoué, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yves Goasdoué. Ma question s'adresse à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Madame la ministre, avant toute chose, je souhaite vous témoigner de l'amitié de l'ensemble des membres de notre groupe. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Notre majorité a, depuis 2012, fait de l'emploi sa priorité absolue – c'est bien normal. Cette priorité, nous l'avons portée avec volonté. Emplois d'avenir, baisse de l'euro, plan Juncker, nouvelle France industrielle : de nombreux leviers ont été actionnés pour permettre à notre système productif de relancer l'emploi.

À cet égard, une nouvelle étape importante a été franchie avec le plan d'urgence pour l'emploi annoncé par le Président de la République au mois de janvier. Deux dimensions mobilisent particulièrement employeurs, salariés, services de l'État et professionnels de l'emploi : tout d'abord, la prime à l'embauche de 4 000 euros pour les TPE et les PME employant un nouveau salarié – ce coup de pouce est apprécié – ; ensuite, bien entendu, le doublement du nombre de formations proposées aux demandeurs d'emploi, particulièrement dans les secteurs en tension qui ne trouvent pas d'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Madame la ministre, alors que toutes les énergies dans nos départements se mobilisent pour assurer la réussite du plan, quel bilan faites-vous aujourd'hui de sa mise en œuvre ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, je vous remercie tout d'abord pour votre message de soutien : sachez que la seule chose qui pourrait m'affecter, ce serait l'inertie pour notre pays !

Je souhaite vous répondre précisément sur le plan relatif à la formation. Annoncé par le Président de la République le 18 janvier dernier, il repose sur deux grands principes, deux axes majeurs. Tout d'abord, accélérer la création d'emplois : tel est le sens de l'aide « Embauche PME » qui a été mise en place il y a un peu moins d'un mois. Je tiens à dire à l'ensemble de l'Assemblée que près de 40 000 employeurs ont fait une demande d'aide : cette aide est donc suffisamment lisible, visible et trouve un écho particulièrement favorable, notamment dans les TPE. Il était essentiel de faire aujourd'hui ce point d'étape.

Deuxième angle : les 500 000 actions de formation supplémentaires. Je tiens à saluer la nomination de Clotilde Valter à mes côtés, dont ce sera l'une des missions essentielles. Cette semaine - je tenais à le rappeler ici car c'est passé un peu inaperçu -, nous avons officiellement lancé le plan « 500 000 formations supplémentaires ». *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Lundi, nous étions avec l'ensemble des présidents de région et avec les partenaires sociaux. Nous avons trouvé des modalités de travail très concrètes avec les présidents de région dans le cadre de leurs compétences en matière de formation professionnelle. Les régions volontaires coordonneront donc le plan au niveau régional : c'est essentiel.

Qu'avons-nous fait depuis un mois et demi ? Nous avons recensé tous les besoins, secteur par secteur, bassin d'emploi par bassin d'emploi ; nous avons, à partir de là, mobilisé tous les engagements de la formation professionnelle. Sachez que ce plan est en route depuis le 1er mars – nous en ferons une évaluation particulièrement précise –, ce qui permettra de répondre au problème des peu ou pas qualifiés dans notre pays. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Goasdoué](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3678

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 mars 2016](#)